Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 029-212900781-20260717-DEL_2026_67-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HANVEC

Nombre de membres :		L'an deux mil vingt-six
En exercice	19	Le dix-sept juillet à vingt heures,
Présents	16	Le Conseil municipal de la commune de HANVEC - 29460, légalement convoqué,
Votants	19	s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence d'Yves CYRILLE, le Maire.
		Date de convocation : 13 juillet 2026

PRÉSENTS : Yves CYRILLE, Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE, Fabienne GRANDJEAN, PRIMOT Christophe, Mélanie THOMIN (arrivée à 20h11), Marie-Françoise MARHIC, Jérôme DUBRAY, Majdouline VEY, Damien ILY, Sébastien THUEUX, Betty CROGUENNOC, Daniel CROGUENNEC, Cécilia CRAPOULET, Anne-Françoise BIZIEN, Stéphane DE LUCA (arrivé à 20h17).
ABSENTS : Corinne CHARDOT pouvoir donné à Marie-Françoise MARHIC, Hubert MADEC pouvoir donné à Yves CYRILLE, François VANDERMARLIERE pouvoir donné à Majdouline VEY.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Daniel CROGUENNEC a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

DEL 2026-67 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire explique que la commission des impôts directs est composée du Maire et de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants, désignés par la Direction Départementale des Finances publiques. Pour ce faire, le conseil municipal doit dresser une liste de trente-deux noms, seize titulaires et seize suppléants. Monsieur Yves CYRILLE, en tant que Maire, préside de droit cette commission.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
ARTICLE UNIQUE : Décide de proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques la liste de noms suivante :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
MORVAN Marie-Claude, Kergaër	CHARDOT Corinne, 44 route de la Gare
MACHALICA André, 14 Chemin de la Chapelle	LE BORGNE Alain, 88 Moulin de Kergaër
SIMON Christine, 56 Reundrez Ar Vill	GRANDJEAN Fabienne, 255 Bodevintin
MADEC Ludovic, 227 Kernellac'h	MARHIC Marie-Françoise, Roudouhir
L'HUILLIER Marta, 5 lotissement de la Chapelle	VEY Majdouline, 55 Kerancuru
DUBRAY Béatrice, 93 Park Bras	DUBRAY Jérôme, 93 Park Bras
ROIGNANT Yves, 165 Chemin de Quistillic	DE LUCA Stéphane, 1050 Menez Meur
BIZIEN Jacqueline, 4 route de Boudourec	VANDERMARLIERE François, 15 Kervel
COLIN Marie-Josée, 44 route de la Gare	PRIMOT Christophe, 1 ter route du Rest
PELE Patrick, 327 Chemin de Quistillic	THUEUX Sébastien, 4 lotissement de Quindrivoal
TANNE Yvon, 222 Ruzaden	MADEC Hubert, 461 Roudouhir
CROGUENNOC Betty, 15 chemin de Quistillic	TANNE Isabelle, 222 Ruzaden
CRAPOULET Cécilia, 5 Hameau de Kersamarec	GUILLERM René, 207 Kervoaziou

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 029-212900781-20260717-DEL_2026_67-DE

BIZIEN Anne-Françoise, 400 Reundrez Ar Hoat	ABGRALL Isabelle, 7 rue Alain Bohan
TROADEC Serge, 118 Pennavern-ar-gorre	MORIOT Marc, 1 lotissement de Kerbluen
QUINTIN Marie-Laure, 288 Guerledan	MORVAN Romain, 18 route de la Gare

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Yves CYRILLE

Le secrétaire de séance
Daniel CROGUENNEC